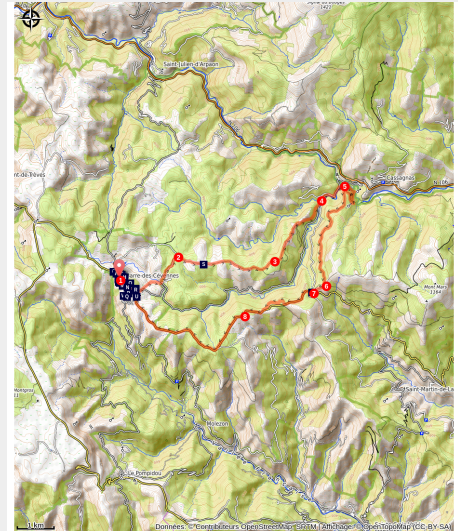


De Barre à la rivière de la Mimente - Trail n°13

Cévennes - Barre-des-Cévennes



Grand Tétrás (© Jean-Pierre Malafosse)



Une grande boucle dans les Cévennes, sans difficulté majeure. Alternance entre sentiers, pistes et courts tronçons sur goudron pour cette belle balade.

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 3 h

Longueur : 21.5 km

Dénivelé positif : 774 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Barre-des-Cévennes

Arrivée : Barre des Cévennes

Balisage :  Trail

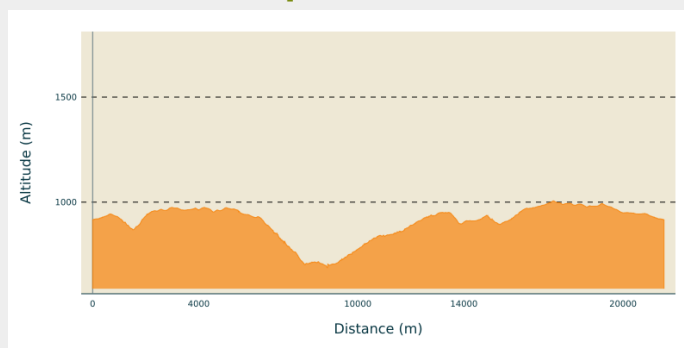
Communes : 1. Barre-des-Cévennes

2. Cassagnas

3. Saint-Martin-de-Lansuscle

4. Molezon

Profil altimétrique



Altitude min 688 m Altitude max 1006 m

Pour réaliser cette boucle, il suffit de suivre le **balisage Trail n°13**.

Vous pouvez également télécharger sa trace GPX et/ou utiliser l'application LozereTrailNature pour un suivi GPS en temps réel et un partage de vos chrono

1. La boucle débute par la traversée du village de Barres-des-Cévennes. On descend ensuite quelques mètres, en direction de l'ancien Moulin de Géminard, puis on remonte vers le hameau de Balurie, via un étroit sentier dans la forêt.
2. Le hameau passé, on emprunte le route sur 400 mètres, jusqu'à l'intersection 'les Quatre chemins'. De là, on s'élance sur une piste roulante, à plat sur 3 km, boisée au début puis plus à découvert.
3. On entame la principale descente, qui s'effectue sur un joyeux monotrace dans la forêt.
4. Au Pont des Codes, on traverse le ruisseau du Malzac, qu'on retraversera un kilomètre plus loin.
5. La montée commence. Elle est régulière et bien ombragée, sur un agréable sentier.
6. Un court tronçon descendant.
7. Au Plan de Fontmort, on débute une chouette section sur un sympathique monotrace, bien que proche de la route.
8. Le sentier rejoint la route et la fin de l'itinéraire s'effectue à plat sur le goudron.

Sur votre chemin...



Place des Ayres (A)
Barre-des-Cévennes (C)
Ligne de partage des eaux (E)
Fontaine du Théron (G)
Temple (I)
Place de la Madeleine (K)
Place des écoles (M)

Place de la loue (B)
Eboulis (D)
Vallée du Malzac (F)
Plantes des rochers (H)
Plantes des murs (J)
Église (L)
Place de l'Orient (N)

Toutes les infos pratiques

i En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

! Recommandations

Pensez à emporter eau et alimentation selon vos besoins. Bien refermer les clôtures et les portillons.
N'oubliez pas que le temps peut vite changer dans les Cévennes.

Comment venir ?

Transports

Pour venir en transport en commun, renseignements sur le site: <https://www.mobilite-lozere.fr/>

Accès routier

Depuis Florac, D 907 puis D 9; après le hameau de Nozières prendre à gauche la D 983, Barres des Cévennes.

Parking conseillé

À l'entrée du village à droite en venant du col du Rey

i Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national, Florac

Place de l'ancienne gare, N106, 48400 Florac-trois-rivières

info@cevennes-parcnational.fr

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



Sur votre chemin...

Place des Ayres (A)

Balise n° 20

Ainsi dénommée parce qu'autrefois la plupart des paysans de Barre venaient y battre au fléau leurs céréales . Cette technique, connue depuis l'époque gallo-romaine est restée longtemps la plus répandue.

Place de la loue (B)

Balise n° 1

Sur cette petite place, située à l'entrée nord-ouest du village, se tenait lors des grandes foires de printemps et d'automne, la "loue": des bergers, des domestiques ou des ramasseurs de châtaignes attendaient, assis sur le parapet, qu'un éventuel employeur les embauche. Le village accueillait douze à quinze foires par an. Celles du printemps et de l'automne pouvaient attirer jusqu'à dix mille personnes venues des départements limitrophes, mais aussi du Var, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Ce village-rue était protégé à chacune de ses extrémités par une porte fortifiée. L'une d'entre elles se dressait près de la place de la Loue : appelée porte de Florac, détruite au début du XIXe siècle.

Barre-des-Cévennes (C)

Dès 1530-1540, la Réforme touche ce village-rue, célèbre pour ses treize foires annuelles. Une pierre gravée comportant l'inscription « Qui est de Dieu oit la parole de Dieu - 1608 - », provenant du second temple de Barre, est toujours visible sur le mur d'une des maisons de la Grand rue. Lors de la guerre des camisards, Barre devient la « capitale » administrative des Hautes-Cévennes. Les autorités renforcent alors ses défenses et augmentent les effectifs de la garnison installée depuis 1684. Barre est le lieu de naissance du célèbre camisard et prophète Elie Marion (1678-1713).

Eboulis (D)

Balise n° 19

Le calcaire est composé de minces couches surmontées d'autres plus épaisses. L'eau pénètre dans les interstices de la roche et, sous l'action du gel, la fait éclater. Les couches de la base, plus fissurées, sont éliminées plus rapidement, ainsi se créent les surplombs visible à trois niveaux différents. Ces milieux rupestres servent de refuge à certaines espèces végétales (oseille à feuille en forme d'écusson) et animales (chouette chevêche). Plus bas, quelques suintements entretiennent une végétation de milieux humides : prêle, eupatoire chanvrine. Lieu de rendez-vous des papillons (demi-deuil, silène), ils sont les seuls à pouvoir puiser le nectar au fond des corolles profondes des eupatoires et des cirses.

Ligne de partage des eaux (E)

Balise n° 18

Au centre du paysage, le Malzac serpente au milieu d'un relief relativement doux et va se jeter dans la Mimente sur le versant atlantique. Le Grisoulle, à gauche, est un affluent du Gardon qui coule vers la Méditerranée, en découpant des versants abrupts dans le relief. La pente du Grisoulle est six fois plus forte que celle du Malzac. Dans quelques milliers d'années, il n'est pas impossible qu'il capture ce dernier et modifie profondément le paysage. Le petit col qui les sépare partage les eaux. La ligne de partage des eaux passe aussi par le Castelas et la can Noire.



Vallée du Malzac (F)

L'érosion du Malzac, plus faible que celle du Grisoulle, a laissé davantage de terres favorables aux cultures et aux prés. Cela permet aux exploitations d'avoir quelques troupeaux de bovins. Le climat, le relief et les sols de cette région l'obligent à centrer son économie sur des activités pastorales et forestières peu productives alors que la diversité du climat et des milieux engendrent une grande variété d'espèces végétales et animales, source de richesse biologique. Le Parc national des Cévennes s'est employé à préserver cette richesse en réintroduisant certaines espèces disparues : chevreuil, cerf, grand tétras, castor et vautour fauve.

Crédit photo : © Jean-Pierre Malafosse



Fontaine du Théron (G)

Balise n° 2

Barre est construit au niveau du contact des grès et des micaschistes. De cette zone imperméable s'échappent plusieurs sources et suintements qui alimentent les fontaines et les puits des jardins des villages. La fontaine du Théron, qui est la plus ancienne, a été plusieurs fois restaurée. La maison-type barroise est généralement plus haute que large, vraisemblablement pour ne pas trop empiéter sur les terres exploitables. Au rez-de-chaussée, on trouvait la boutique, l'atelier, la remise ou l'écurie ; au premier étage, la cuisine et une ou deux chambres à coucher au-dessus. Surmontant le tout, le pailler, où étaient stockés le foin et la paille.

Crédit photo : © Guy Grégoire

Plantes des rochers (H)

Balise n° 17

Ces rochers offrent aux plantes un milieu comparable à celui des murs mais elles y sont installées depuis plus longtemps. La plupart se sont réfugiées le long des fissures ou des replats où elles trouvent un peu d'éléments minéraux et organiques, laissant aux lichens le soin de coloniser les parois lisses. La dolomie crée ici des conditions particulières de sol favorables à certaines plantes comme la kernerie des rochers (*kenera saxatilis*)... L'érosion y creuse de petites cavités servant d'abri à certains oiseaux comme le rouge-queue noir (*phoenicurus ochrurus*) en été, ou l'accenteur alpin (*prunella collaris*) en l'hiver.

Temple (I)

Balise n° 7

Commencé en 1823, achevé en 1826, ce temple est le troisième qu'a compté Barre. Son architecture est semblable à celle de tous les temples édifiés à cette époque. Le premier temple a été érigé près de l'église en 1608, peu après l'arrivée du protestantisme dans la région. Il n'en subsiste qu'une pierre, aujourd'hui visible sur la façade d'une maison de la rue principale, où l'on peut lire : "Qui est de dieu, oit la parole de Dieu, 1608". Les protestants ont construit un deuxième temple sous le village en 1675. Il a été détruit sur ordre du Roi, en 1685, lors de la Révocation de l'édit de Nantes, ce qui a obligé les protestants à tenir leurs assemblées religieuses dans la montagne.

Plantes des murs (J)

Balise n° 3

La végétation des murs doit surmonter à la fois le manque de sol et la sécheresse, pour résister à ces conditions trois stratégies sont possibles : Passer la mauvaise saison à l'état de graines comme les plantes annuelles (arénaria à feuilles de serpolet - *arenaria serpyllifolia*) ; faire des réserves d'eau comme les plantes grasses (orpin blanc - *sedum album*) ; ou se dessécher sans mourir comme les lichens et les mousses qui, en dégradant le substrat, créent un peu de sol pour les plantes supérieures (celles qui ont des fleurs donc des graines : arénaires, orpin...).

Place de la Madeleine (K)

Balise n° 5

La fontaine date du XVIIIe siècle. La tête de Marianne, personnification de la République, a été ajoutée à la fin du XIXe s. A la même époque, un peuplier, symbole de la liberté, a été planté par la jeunesse républicaine. De cet endroit, on peut voir quelques maisons bourgeoises, qui datent pour la plupart du XVIIe et du XVIIIe siècles. Elles témoignent du passé florissant de ce village, qui comptait une vingtaine de voituriers (marchands-transporteurs) qui descendaient vers la plaine, chargés de laine et de châtaignes, et remontaient avec du sel, du vin et de l'huile. De larges porches permettaient d'abriter les attelages et les charrettes. Les jours de foires, le marché aux grains s'installait sous ces voûtes et sous celles de la mairie.



Église (L)

Balise n° 8

Elle a vraisemblablement été édifée au XIIe siècle. Sa nef voûtée en plein cintre est de style roman. Diverses adjonctions latérales, de style gothique, ont agrandi l'édifice primitif : au XIVe siècle, une chapelle (côté nord), dans laquelle figurent les armoiries des seigneurs de Barre; au XVe siècle, trois chapelles au sud. Cette église est classée Monument historique depuis 1931. Devant elle, se trouve la place de la Bladarié où se tenait, au Moyen Âge, le marché aux grains, puis à partir du XVIe siècle, le marché aux moutons.

Crédit photo : © Guy Grégoire

Place des écoles (M)

Balise n° 4

Cette « place des écoles » a changé de nom à plusieurs reprises au cours du temps. Au Moyen Âge, on l'appelait "place de la Pourcarié", car elle servait de marché aux porcs. Par la suite, la marché s'est ouvert aux bœufs, aux chevaux et aux mulets, elle a donc été rebaptisée "place du foirail". C'était l'endroit le plus important de la foire. Les plus grosses sommes d'argent s'y échangeaient. Pendant la guerre des camisards (1702 - 1704), cette place a été défendue par une grande palissade en bois. Enfin, c'est pendant la Révolution de 1789 qu'elle a pris le nom de "place d'armes" : la garde nationale s'y exerçait au maniement d'armes.

Place de l'Orient (N)

Balise n° 9

Sur cette place où s'est tenu depuis le XVIe siècle le marché aux porcs, se dressait la troisième fontaine de Barre. A l'entrée de la grande rue s'élevait la porte des Cévennes, détruite en 1836 parce qu'elle gênait le passage des charrettes. Les maisons jouxtant cette porte, et celle de Florac, ont été réquisitionnées lors de la guerre des Camisards afin de loger les soldats du Roi. Barre a été à cette époque, l'une de leurs principales garnisons.